

Assemblée Générale, rapport moral saison 2016/2017

Mesdames, Messieurs bonsoir,

Je vous remercie pour votre assiduité et votre présence atteste de l'intérêt que vous portez pour la bonne marche du club. Nous avons besoin d'un quorum d'un tiers des membres pour l'AGE et d'un Quart pour l'AGO.

C'est aujourd'hui une AG électorale, la moitié du comité est sortant et rééligible. Nous devons, suite à la modification des statuts, voter pour six nouveaux membres pour compléter le comité. Nos effectifs pour cette saison écoulée sont encore en augmentation. 280 membres ont cotisés en 2016/2017. C'est la continuité de l'engouement constaté depuis ces dernières années. Peut-être devons-nous envisager de clôturer les inscriptions à partir d'un seuil à déterminer. Beaucoup de clubs de la région ont pris une telle disposition.

Je compte sur vous tous pour que l'accueil des nouveaux adhérents se passe le mieux possible. N'hésitez pas à leur prodiguer vos conseils. Il faut transmettre le respect des valeurs du Tir Sportif, il en va de leur sécurité et de la votre.

Compte tenu de l'affluence constatée à toutes les permanences, et grâce aux nouveaux membres du comité, nous allons pérenniser les permanences du mercredi au Farigoulier et instaurer une séance réservée à la poudre noire le vendredi. De nouveaux créneaux horaires pourront être mis en place.

Comme à l'accoutumée, Guy va vous présenter le bilan sportif de la saison. Je félicite les matcheurs qui ont participé à tous les échelons des Championnats et particulièrement nos jeunes de l'Ecole de Tir qui ont pu se déplacer sur le Championnat de France des Clubs et Championnat de France Ecole de Tir.

Je veux également féliciter et encourager tous les membres du bureau qui accueillent les nouveaux adhérents avec beaucoup de patience.

Deux événements ont marqué la fin de saison. La disparition de Serge SARRAUTE, membre fondateur du CTP, à qui nous avons rendu hommage en baptisant le stand du Farigoulier "Espace Serge SARRAUTE". Le deuxième événement est le quarantième anniversaire du club, fêté par un grand repas convivial pour lequel tous les sociétaires, anciens et actuels, étaient invités. Je remercie en passant le Rugby Club de Pertuis qui nous a bien volontiers accueillis et notre ami traiteur Michel AUDIBERT pour la préparation du repas. Nous renouvellerons ce repas de fin saison en 2018.

Régulièrement, nous accueillons avec toujours un énorme plaisir, les jeunes handicapés de La Maison du Parc aux Cyprès de Villelaure, ainsi que les collégiens de Pertuis sur des journées découverte pendant les vacances scolaires.

Question investissement, nous avons installé une cloison de séparation sur le pas de tir 10m de Verdun.

C'est pourquoi nous vous accueillons aujourd'hui dans cette salle de réunion municipale qui est beaucoup plus confortable pour une AG. Je remercie les bénévoles qui ont participé à la mise en place de cette cloison et particulièrement notre ami Didier BONO le chef du chantier.

Je vous rappelle que l'entretien des armes et des installations est l'affaire de tous, n'hésitez pas à donner la main au permanent à l'issue des séances pour les tâches ménagères. Aidez à garder les stands dans l'état où vous aimeriez les trouver. Une journée de nettoyage et entretien du Farigoulier sera organisée au printemps comme à l'accoutumée.

Nous attendons des nouvelles sur la mise en route du projet de réimplantation de nos installations du Farigoulier. A priori le projet est validé, reste à le financer. Nous continuerons, en attendant de provisionner le plus possible en vue d'investir dans les nouvelles installations.

Rémy va vous présenter le bilan financier de la saison passée et le prévisionnel pour cette saison. Il est bien entendu que nos investissements futurs dépendent pour une bonne part des subventions que nous alloueront le Département, la Région et le Ministère. Je remercie vivement la Municipalité qui nous aide financièrement et matériellement tous les ans.

Un rappel important : contrairement à ce qui a pu être dit, il est obligatoire que la licence soit visée par votre médecin traitant qui doit ainsi attester que votre état physique et psychique n'est pas incompatible à la pratique du tir sportif (cela est bien spécifié au dos de votre licence), faute de quoi l'assurance fédérale ne vous couvre pas et vos détentions d'armes deviennent caduques.

Pour terminer le rappel habituel à tous les détenteurs d'armes, il est impératif de renouveler sa licence 2016/2017 avant le 15 novembre, faute de quoi je me vois contraint de communiquer à la préfecture la liste des détenteurs sans licence. La législation impose de déposer, à la préfecture, le dossier de renouvellement de détention trois mois avant l'échéance.

Je vous souhaite à tous une bonne saison 2017/2018.
Bonsoir à tous.